



L'EDITORIAL  
L'alarme

Si la politique est un jeu, comme il est de bon ton d'affirmer, ce jeu-là s'avère particulièrement dangereux à certains moments. Notre pays, l'air de ne pas s'en rendre compte, couve actuellement une terrible tumeur. Quand elle aura rongé la moelle du système, le jour où les premières éruptions apparaîtront à la surface, nous découvrirons alors la petitesse de nos bas intérêts devant l'ampleur de l'hécatombe. Ce jour-là, il sera trop tard. Les fribustiers qui se sont emparés de ce pays et s'en servent comme d'un ustensile de cuisine usé, doivent savoir que les problèmes que certains compatriotes anglophones posent aujourd'hui, sont de loin différents des autres revendications qu'ils ont contenues jusqu'ici par la seule force des armes.

Par Souleymane YEBAZI

Quand une frange de citoyens commence à penser en terme de sécession, il faut bien s'arrêter un instant et les écouter. Ne pas le faire leur donne raison et vivifie leurs ressentiments. En vérité, il est hautement simpliste de considérer un problème de sécession comme étant celui des "autres". Mais qui nous entendra ? Lorsque la haine du prochain a dépassé le seuil de l'imaginable, il arrive que pour punir son supposé "ennemi", on en soit réduit à se faire du mal à soi-même. Comment expliquer autrement que les usurpateurs de Yaoundé acceptent de vivre dans la gigantesque poubelle qu'est devenue la capitale ? On nous rétorquera que Baatos n'est pas Biyem-Aasi. Voire. En tout cas, même vaine, l'interpellation demeure une nécessité. Voici un cas où il n'y a pas à contourner les clichés : "chacun ne récolte que ce qu'il a semé", voulons-nous écrire. Quand l'hilarité ACHIDI arrête de rire pour



REPUBLIC OF AMBAZONIA GAZETTE  
No.4 BUEA 24TH JUNE, 1993 VOL.1

AMBAZONIA - CAMEROON  
RESTORATION OF  
CONSTITUTIONAL RULE

JUDGEMENT  
IMPLEMENTATION ORDINANCE

Supreme Court  
1993, 124, 125

Without this legal alternative framework there is no justification for treating anyone as an accomplice to Paul Biya's treason.

Printed by ...

Le contenu de ce document est stupéfiant

# La "Republic of Ambazonia" à terme

Elle a déjà un Président, un drapeau, une Cour Suprême, un Gouvernement intérimaire et, surtout, un journal officiel. Feuilletons son édition du 24 juin 1993.

Par Igor MPONN  
et Alphonse SINKAM

Dès la page 2, le regard tombe sur un arrêt rendu par la "Haute Cour de Bamenda" (HCB/28/92). Celle-ci tranchait ainsi un "litige" opposant la "République d'Ambazonie" (fusion des "Etats" des Southern Cameroons que sont le Nord-Ouest et le Sud-Ouest) représentée par son "chef d'Etat" Fon FONGUM GORJI-DINKA et "La République du Cameroun" accusé "d'agression, d'occupation illégale du territoire de l'Ambazonie". Le même arrêt "formalise la restauration de la souveraineté des Southern Cameroons, admet le caractère impé-

ratif d'une proclamation d'indépendance reconnue sur le plan international" et reconnaît la République du Cameroun coupable.

Mais l'arrêt va plus loin, interdisant aux députés élus dans le Sud-Ouest et le Nord-Ouest de siéger à l'Assemblée Nationale du Cameroun. Il ordonne aussi l'expulsion de la République d'Ambazonie de toute personne dont la présence ou l'occupation est liée au gouvernement de Yaoundé. Dans la Gazette de 11 pages, le nom de GORJI-DINKA apparaît en dessous de sept des neuf documents "administratifs" de la République d'Ambazonie. Preuve que cet ancien avocat est la cheville ouvrière du projet. C'est peut-être ce qui lui a

De notre envoyé  
spécial à Buea  
SE'NKWU P. MODO

9 septembre 1993, journée de solidarité avec la Teachers' Association of Cameroon (TAC) ; 10 septembre 1993, rentrée morte dans le Southern Cameroons et les 1er octobre 1993, fête de l'indépendance. Voilà le programme du Cameroon Anglophone Movement (CAM) dont l'objectif immédiat est de marquer la différence entre les Southern Cameroons et "La République du Cameroun". "Le Cameroon Anglophone Movement informe tous les Southern Cameroons que son Assemblée Générale s'est tenue avec succès à Buea le 21 août 1993, malgré les menaces et intimidations de quelques suppôts de La République du Cameroun (1).

C'est en ces termes qu'ambassadeur EPIE EKWOGE Martin, chairman du Cameroon Anglophone Movement (CAM), introduit le communiqué de presse que nous avons reçu en pri-

meur samedi dernier, à la sortie de la seconde assemblée générale de ce mouvement. L'important à relever tient plus aux termes qu'au ton. La lecture la plus superficielle de ce document, et de bien d'autres qui nous parviennent ces dernières semaines (2), ne manquerait pas de révéler la nette dichotomie que leurs auteurs font désormais entre deux provinces occidentales du Cameroun (Southern Cameroons) et le reste du pays (La République du Cameroun). Une évidence nous est apparue : deux Camerouns sont en train de se former sous nos yeux, dans l'indifférence presque générale des francophones, et sous les lâches menaces des autorités de Yaoundé.

## LE SYNDROME DU BIAPRA

Les Camerounais ne semblent pas bien apprécier la gravité de la situation. "Le terme "fédéralisme" était tabou il y a peu ; nous l'avons fait passer dans le langage courant. Des partis

politiques l'intègrent dans leur plate-forme", nous a dit le chairman du CAM. Et à raison ! Il ne nous revient pas d'insinuer que son mouvement a l'intention de faire de même avec le terme "sécession". Mais nous devons rappeler, ici que le chairman de CAM nous a déclaré "Le citoyen des Southern Cameroons n'est pas le citoyen de la République du Cameroun" (1).

Il est surprenant d'observer qu'aujourd'hui pour revendiquer l'indépendance d'un "Republic of Ambazonia" Qu'on ne l'oublie pas : guerre de sécession avec fait des millions de tués. Nigéria tout proche...

## ACCELERATION

De fait, l'idée d'une "Rep" des plus récentes. Mais dès lors que ses promoteurs franchissent le pas publiant une gazette au contenu ahurissant (lire l'article intitulé La République Ambazonia à terme), il est plus que de quoi s'inquiéter. Et à ce propos, la désinvolture avec laquelle les autorités de Yaoundé et les comparses provinciaux "traitent" cette affaire, n'est que de nature à renforcer les éventuelles sécessions dans leur conviction. Notre devoir est de rappeler à tous ces apprentis politiques qui jouent à la vie des millions de Camerounais, qu'ils porteront une responsabilité historique leurs turpitudes. Pour ce qui est encore une idée que signifie responsabilité.

(1) En français dans le...  
(2) Notamment la République d'Ambazonia Gazette, vol 1, du 24 juin 1993

## L'ESSENTIEL

- Le Cameroon Anglophone Movement a tenu deuxième Assemblée Générale samedi dernier à Buea dans une atmosphère de méditation et de secret.
- D'autre part, une "Republic of Ambazonia Gazette" circule en ce moment, matérialisant l'idée inquiétante de sécession déclarée.
- A Buea, nos envoyés spéciaux ont apprécié la situation nette que les anglophones, de plus en plus nombreux, opèrent en "Southern Cameroon" et République du Cameroun.
- La réaction des autorités (accusé de revendication anglophone) est des plus irresponsables.
- L'histoire ne pardonnera sûrement à aucun de

## Les forces en présence

Fédéralisme ou sécession ? Le choix n'est pas encore clair, tant les forces en présence s'entourent de fumée. L'un des groupes les plus radicaux et les plus anciens est celui de l'ancien avocat Fon FONGUM GORJI-DINKA. Il garde encore le secret sur ses potentialités. Son rêve : concrétiser la création de la "République d'Ambazonie", une idée déjà avancée à la fin des années 60. Deuxième force, le Cameroon Anglophone Movement (CAM), dirigé depuis le 4 juillet 1992 par l'ancien

retour au fédéralisme bi-étatique. Le CAM est très inspiré par la déclaration du 12 juin élaborée à la All Anglophone Conference (AAC). Quant aux partis politiques, ils restent assez circonspects. Les positions du Liberal Democratic Party (LDP) et du Convention People's Party (CPP) sont toujours attendues, alors que le Social Democratic Front (SDF) s'en remet à la Conférence Nationale. Dernier élément, la South-West Elite Association (SWELA) inféodée au pouvoir, opposée à toute séces-

## Le MINAT menace

Dans un communiqué lu et relu sur les antennes de la CRTV toute la journée du vendredi, le gouverneur de la province du Sud-Ouest a fait état de l'interdiction des assises de la CAM. L'association, a précisé OBEN Peter ASHU, n'a pas fourni la preuve d'une existence légale. Bien plus, la version française du communiqué mentionne une intention de déclarer l'indépendance de l'Etat anglophone, détail qui n'apparaît pas clairement dans la version en anglais. Sur un autre aspect, la mise en garde du gouverneur était sans équivoque : Toute personne qui voyagerait à Buea dans l'intention d'assister à une quelconque manifestation le fera à ses risques et périls. En revanche, rien n'a encore été officiellement dit